LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Département de l'Aisne
Arrondissement de LAON
Canton de LAON NORD
Commune AULNOIS SOUS LAON

N° 3/01/2010

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 29 Janvier 2010

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Suite à la convocation en date du Mercredi 20 Janvier 2010 les membres du Conseil Municipal d'AULNOIS SOUS LAON se sont réunis en mairie, le Vendredi 29 Janvier 2010 à 20 heures , sous la présidence de Monsieur Denis DUMAY , maire

Sont présents : **Benoit de THORE - Serge LANCEL — Vincent ROCOURT- Serge FAROU –Olivier BERTAUX- Joël BAECHLER–Christophe JACQUET - Christophe COULON –Dolorès GRELLE – Dorine BEREZOWSKI – Patrice DUJARDIN - Dorine BEREZOWSKI - Jeanine PIERRET formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du C.G.C.T.**

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du C.G.C.T. à l'élection du secrétaire de séance Madame Jeanine PIERRET est désignée pour remplir cette fonction.

Absente excusée : Olga COLLIN donne pouvoir à Jeanine PIERRET

PRÉFECTURE DE L'AISNE
ARRIVÉE LE
08 FEV. 2010
SML / BLAI / PÔLE COURRIER

Objet : ***Approbation du Plan de Protection Modifié du Monument Historique***

Vu :

- L'ordonnance n°2005-1128 du 8 septembre 2005 relative aux MH et Espaces protégés.
- La loi SRU n°2000-1208 du 13 décembre 2000, notamment l'article 40.
- Le décret n°2007-487 du 30 mars 2007 relatif aux MH et ZPPAUP.
- La circulaire du 6 août 2004 relative aux PPM.
- La circulaire du 4 mai 2007 relative aux MH et aux ZPPAUP.
- Le code du Patrimoine, concernant les dispositions relatives aux immeubles adossés aux immeubles classés et aux immeubles situés dans le champ de visibilité des immeubles classés ou inscrits, Article L.621-30-1.
- La délibération du Conseil Municipal en date du 28 février 2009 ayant validé le projet de modification du périmètre de protection du Monument Historique.
- L'arrêté municipal en date du 4 Août 2009 soumettant à enquête publique le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté par le conseil municipal et le projet de Plan de Protection Modifié ;
- Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur

Considérant que les résultats de l'enquête publique ne justifient pas de modification du projet d'élaboration du nouveau périmètre de protection du monument historique ;
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver à l'unanimité le nouveau périmètre de protection du monument historique, tel qu'il est annexé à la présente.
La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un délai d'un mois.

Voté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le maire compte tenu de la réception en Préfecture le 8/2/2010 et de la publication le 23/2/2010

AULNOIS, le 23/2/2010
LE MAIRE
D. DUMAY

COMMUNE de AULNOIS-SOUS-LAON (AISNE)

Le Maire,

Denis DUMAY

1, rue du Tour de Place
02000 AULNOIS-sous-LAON
☎03.23.22.80.11 - 🖷 03.23.22.80.17
Email : mairie.aulnois-sous-laon@wanadoo.fr